

Eric Helleiner et Jonathan Kirshner (éds.), *The Great Wall of Money: Power and Politics in China's International Monetary Relations*,

Ithaca, New York, Cornell University Press, 2014, 288 p.

Adrien Faudot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/7110>

ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2015

Pagination : 64-66

ISBN : 979-10-91019-15-6

ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Adrien Faudot, « Eric Helleiner et Jonathan Kirshner (éds.), *The Great Wall of Money: Power and Politics in China's International Monetary Relations*, », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2015/2 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/7110>

Malgré ces défis, le dernier livre de Pitman B. Potter, *China's Legal System*, tente d'apporter le type d'introduction élémentaire au système juridique chinois qui faisait cruellement défaut jusqu'à aujourd'hui. L'approche de Potter dans cet ouvrage consiste à présenter le système juridique chinois comme un artefact historique qui s'est constitué au gré des aléas de l'action de l'État du xx^e siècle. Dans la première section, Potter nous guide à travers les développements juridiques des derniers jours de l'empire, jusqu'à la République populaire, en passant par la période républicaine. Il identifie brièvement les continuités, comme la réinterprétation de la justice relationnelle, ainsi que les ruptures, accordant une attention particulière au nihilisme maoïste puis à la restauration de l'idée du droit comme principe-clé de la gouvernance contemporaine.

Les trois sections suivantes sont consacrées à la manière dont le droit a participé aux efforts visant à générer la stabilité politique, la prospérité économique et le développement social. Dans la partie sur la stabilité politique, Potter, à l'instar des dirigeants chinois, s'intéresse d'abord à la direction du Parti avant de se pencher sur les nouvelles structures formelles du pouvoir de l'État telles qu'elles sont définies dans la Constitution, y compris l'Assemblée nationale populaire, les agences administratives, les tribunaux et la pratique juridique. Enfin, il situe la justice pénale et la détention administrative dans un ordre coercitif plus large dont l'objectif est de dissuader tout comportement censé représenter une menace pour la stabilité. La section sur la prospérité économique explique comment, depuis que la lutte des classes n'est plus une préoccupation politique majeure, l'emphase idéologique s'est déplacée vers les « forces productives » dans le processus de développement. En s'appuyant sur les notions de « corporatisme » et de « clientélisme », Potter évalue dès le début l'idée selon laquelle le droit a permis d'offrir aux acteurs économiques une certaine confiance dans l'avenir. Par ailleurs, en mettant en lumière le contraste entre le droit économique comme outil de mise en œuvre des politiques d'État et la facilitation des interactions économiques autonomes, Potter met le doigt sur certains des éléments les plus conflictuels dans la relation entre droit et marché. À un niveau plus technique, cette section se penche aussi sur les principaux aspects du droit des contrats et de la propriété ainsi que sur le droit fiscal et son rapport avec la croissance économique. Sur la question du développement social, Potter met en évidence l'opposition entre la poursuite exclusive de la croissance économique et les préoccupations sociales qu'il divise en deux catégories – traditionnelles et émergentes. Les préoccupations traditionnelles incluent le dialogue social, la santé, l'éducation et les droits des femmes et des minorités ethniques ; les préoccupations émergentes englobent les médias et Internet, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale des entreprises. Toutefois, en dépit des efforts visant à établir des normes réglementaires dans ces domaines, l'auteur met en doute la volonté du gouvernement de garantir en pratique et sur le long terme la mise en œuvre d'une telle réglementation.

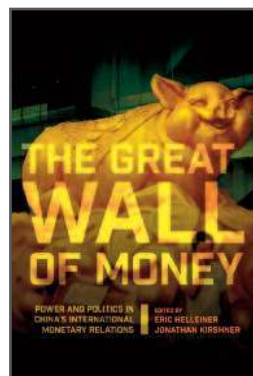
La dernière section est consacrée aux interactions de la Chine avec le droit international et son engagement avec les régimes étrangers. Elle décrit très bien l'attitude ambivalente de la Chine par rapport à ces questions : à l'époque maoïste, la Chine dénonçait le caractère bourgeois du droit international mais tentait en même temps d'intégrer les Nations Unies. Après 1989, la Chine s'est trouvée ostracisée par la communauté internationale mais a néanmoins renforcé son dialogue sur des sujets aussi divers que le commerce et les droits de l'homme. Potter rappelle que l'adhésion de la Chine à l'OMC a certes eu une influence profonde sur l'ordre juridique interne du pays mais que, dans d'autres domaines, la Chine a tenté de limiter ses engagements.

Cet ouvrage est avant tout destiné aux étudiants et doit être évalué comme tel. Il n'offre pas grand-chose qui ne soit déjà connu des observateurs plus expérimentés et des spécialistes du droit chinois ; il n'apporte pas non plus de nouveaux éclairages théoriques sur le sujet, mais là n'est pas la question. Ce livre doit être jugé sur sa capacité à offrir à la prochaine génération de spécialistes du droit chinois les outils et concepts nécessaires pour aborder les questions et défis mentionnés plus haut. Considérant les critères et l'approche adoptés par Potter, *China's Legal System* relève admirablement le défi. Tout au long du livre, l'auteur évite tout jargon ou hermétisme inutile et propose des thèmes de discussion et des suggestions de lecture à la fin de chaque chapitre. En substance, la nuance et la sensibilité présentes dans ses travaux précédents transparaissent tout au long du livre. Enfin et surtout, Potter ne se laisse pas aller à de grandes déclarations sur l'avenir du droit chinois, mais préfère laisser le lecteur réfléchir aux questions complexes qu'il soulève.

Je n'aurais aucune hésitation à utiliser cet ouvrage dans un cours d'introduction au droit chinois. Il me faut toutefois signaler que si ce livre aborde une grande variété de questions, il n'en est pas pour autant exhaustif. Par exemple, il ne nous dit pas grand-chose sur les processus de législation et d'application de la loi ni sur les grands principes du droit dans de nombreux domaines. Mais cela n'est pas une critique à l'encontre de Potter. Au contraire, les éclairages riches et perspicaces dont regorge le livre permettront à l'enseignant de soulever des thèmes de discussions intéressants qui pourront ensuite être complétés par des lectures plus spécialisées.

■ Traduit par Raphaël Jacquet.

■ Rogier Creemers est chercheur au Centre d'études socio-juridiques de l'Université d'Oxford (rogier.creemers@csls.ox.ac.uk).



Eric Helleiner et Jonathan Kirshner (éds.),
The Great Wall of Money:
Power and Politics in China's
International Monetary
Relations, Ithaca, New York,
Cornell University Press, 2014, 288 p.

ADRIEN FAUDOT

L'ouvrage collectif dont il est question ici est édité par deux spécialistes d'économie politique internationale, dont l'association a déjà produit des références étudiant les relations monétaires internationales, notamment *The Future of the Dollar* (2009). Ces deux universitaires renouvellent l'expérience, se consacrant cette fois aux relations monétaires de la Chine et à l'internationalisation de sa monnaie, le renminbi (RMB). L'ouvrage vise à comprendre les enjeux politiques des relations monétaires internationales de la Chine et le type de pouvoir qu'elle est en train d'acquérir dans ces relations (p. 2).

Pour Benjamin Cohen, il s'agit d'interroger la stratégie que poursuit la Chine dans l'internationalisation de sa monnaie – jusqu'où ira le RMB ? – sachant les échecs connus des précédents concurrents au dollar. L'indéter-

mination de la réponse est due à l'ignorance de la stratégie de la puissance chinoise, sachant qu'elle ne pourra être intégrée au système monétaire dominé par les États-Unis au même titre que le furent l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, ou la zone euro, car la Chine n'est pas un allié historique de l'hégémon américain et « il n'est pas évident que les Chinois soient prêts à danser » (p. 40). Si de fortes incitations économiques pourraient arrimer la Chine au système monétaire international actuel en lui cédant certains droits et en la faisant entrer dans le « club » des puissances internationales, des considérations géopolitiques pourraient troubler cette logique économique et faire rentrer la Chine dans une attitude conflictuelle vis-à-vis de l'ordre monétaire existant.

Eric Helleiner et Bessma Momani se penchent sur les rapports de la Chine avec les organisations internationales, particulièrement le FMI. Ils constatent que les positions chinoises trouvent leurs origines au début du *xx*^e siècle. Sun Yat-Sen avait déjà formulé les bases d'un projet de développement international de la Chine, défendu à Bretton Woods par la délégation chinoise. Helleiner et Momani observent que la Chine conserve après 1945 des objectifs semblables dans ses négociations au FMI : réaffirmer l'importance de l'économie chinoise pour permettre un équilibrage de l'économie mondiale ; conserver autonomie et souveraineté en termes de contrôles des capitaux et de choix dans la fixation du change tout en demandant une surveillance macroéconomique des pays membres ; enfin, accroître l'importance que l'institution accorde aux pays en développement, notamment en termes de financement. Bien que la guerre froide ait constitué une parenthèse de taille, puisque la Chine s'est retrouvée exclue du FMI durant 31 ans au profit de Taiwan (jusqu'en 1980), ces objectifs déterminent encore largement l'attitude actuelle de la Chine au sein de l'institution.

La contribution de David Steinberg étudie les déterminants de l'accumulation considérable de réserves de change (s'élevant à plus de 3 trillions de dollars en 2014) par la Chine. Les deux périodes d'accumulation rapide que l'auteur distingue sont 1994-1997 et 2003-2008. Steinberg voit surtout dans cette accumulation le résultat d'un rapport de force conflictuel domestique entre ceux qui y voient un avantage concret (stabilité financière, vitalité des industries exportatrices) et d'autres un désavantage (pour les industries productrices de biens non échangeables par exemple ou encore la Banque centrale, tenue responsable de l'inflation que cette accumulation de réserves participe à générer). La succession de périodes d'accumulation plus ou moins rapide de réserves serait selon Steinberg le résultat de ce rapport de force politique national.

Hongying Wang aborde la question des déséquilibres mondiaux, et de l'excédent considérable du compte courant chinois (10,1 % du PIB en 2007 et toujours largement positif bien qu'en baisse depuis). Wang insiste sur son étude nécessaire, au-delà du seul taux de change, dans son régime de croissance. Caractérisée par des inégalités croissantes, la Chine entretient un régime exportateur du fait d'une certaine inertie institutionnelle, les populations les plus pauvres du pays, susceptibles de dynamiser au mieux sa demande interne, ayant très peu d'influence politique. Les déterminants politiques sont donc essentiels. Le nationalisme et la quête d'autonomie, sinon d'influence, de la Chine vis-à-vis du reste du monde expliquent aussi son entrain à l'accumulation de réserves.

En s'intéressant aux politiques de surveillance macroéconomique, Andrew Walter retrace l'évolution de l'excédent courant de la Chine avec les États-Unis et les réactions au FMI, mais aussi chez les dirigeants américains. Le dialogue, longtemps resté courtois, maintenu par la dépendance de nombreuses multinationales américaines à l'égard de la Chine, va devenir parti-

culièrement tendu en 2007. La crise financière de 2008 a apaisé ces tensions en réduisant l'excédent commercial, d'autant que les dirigeants chinois ont à partir de 2011 affirmé des objectifs de réorientation du régime de croissance – *via* une augmentation de la consommation des ménages et une baisse des investissements. Il est toutefois difficile d'affirmer que les objectifs nouveaux du gouvernement chinois ont été influencés par la surveillance macroéconomique internationale, sachant le rôle des différents groupes d'intérêts au sein du pays, et des projets politiques qui les opposent.

C'est d'ailleurs sur ces dissensions qu'insiste Yang Jiang, pour qui l'internationalisation toujours très limitée du RMB n'est pas une priorité des dirigeants chinois. Pour l'auteure, celle-ci nécessite une libéralisation et une ouverture profonde de l'économie (et particulièrement du compte de capital), ce que les dirigeants du PCC ne semblent pas encore désireux d'initier. Ceci explique que la Chine a jusqu'à présent opté pour des partenariats bilatéraux – plutôt que multilatéraux – avec des pays voisins et des membres des BRICS ou de l'Union Européenne, lesquels partenariats engagent peu le pays dans des réformes.

La contribution de Gregory Chin est de toute évidence plus optimiste. D'après l'auteur, la Chine a réellement développé une stratégie monétaire à partir des crises asiatiques, qui l'ont amenée au double constat que le système monétaire basé sur le dollar devait être réformé, de même que les institutions internationales. Au début des années 2000, elle a tenté de faire évoluer de l'intérieur les institutions internationales, notamment le FMI, mais éprouva de grandes difficultés à se faire entendre, car ignorée de ses interlocuteurs occidentaux qui formulèrent par ailleurs des exigences inacceptables pour elle, comme l'ouverture du compte de capital et la convertibilité totale du RMB. La crise de 2008 fut le déclencheur d'une stratégie de contournement de ces obstacles. La Chine a alors mobilisé des partenaires (notamment les BRICS), s'accordant autour du principe de diversification des pratiques monétaires : la monnaie de réserve et celle des échanges internationaux des BRICS devait pouvoir être celle des BRICS eux-mêmes. Dans ce contexte, et forte de ses performances macroéconomiques, la Chine a vu sa monnaie devenir un instrument de diversification monétaire, permettant aux acteurs internationaux d'élargir leur éventail de choix possibles – notamment par rapport aux monnaies de réserve. En cela, la Chine développe une forme de pouvoir structurel et bouscule celui des États-Unis.

Cette capacité à faire émerger un pouvoir monétaire international est développée dans la dernière contribution de Jonathan Kirshner. Même si l'auteur prévient qu'une catastrophe économique pourrait survenir en Chine pour différentes raisons (environnementales, bancaires, sociales et politiques), l'économie est restée dans un rythme de croissance supérieur à celui des États-Unis, posant dans le même temps la question de l'internationalisation du RMB qui est vue comme un moyen d'isoler l'économie chinoise des troubles causés par les fluctuations du dollar et de construire un rapport de force afin de parvenir à modifier le fonctionnement et les institutions du système monétaire international. Les dirigeants chinois ambitionnent ainsi de remettre en question le « monopole du dollar ». Mais plus profondément, c'est le modèle véhiculé par les États-Unis que la Chine conteste au travers de sa stratégie monétaire. Kirshner effectue dans sa contribution un rappel salutaire du grand mouvement de libéralisation des années 1990. Les crises asiatiques, pourtant prévisibles dans un tel cadre, ont contribué à la méfiance des pays d'Asie vis-à-vis de la libéralisation financière. Ceux-ci sont devenus réceptifs au discours chinois sur un bouleversement nécessaire du système monétaire international, et constituent une base solide pour l'internationalisation, au moins à l'échelle régionale, du RMB.

Au total, cet ouvrage ne défend pas une thèse, mais en contient de nombreuses. Les divergences se trouvent essentiellement dans l'évaluation des facteurs susceptibles de freiner sinon d'arrêter l'expansion du RMB : nature du projet politique de la nation, dissensions politiques internes à la Chine, intégration et adaptation au sein d'institutions de l'ordre monétaire existant... Les thèses défendues sont parfois contradictoires, c'est au lecteur d'en faire la synthèse. Ajoutons à cela que la bibliographie – vingt pages tout de même – permet d'orienter le lecteur désireux de creuser les réflexions proposées dans les différentes contributions de l'ouvrage. On notera que Benjamin Cohen, connu pour avoir livré par le passé des analyses démythificatrices quant aux capacités d'internationalisation des monnaies prétendument concurrentes au dollar américain, est cette fois plus mesuré dans sa contribution, laissant ouverte la possibilité de bouleversements du système monétaire international en raison du cas particulier que représente la Chine.

S'il eut été appréciable d'y trouver des éléments descriptifs et analytiques permettant de retracer l'internationalisation du RMB tant sur le plan qualitatif – les institutions impliquées et leurs instruments techniques – que quantitatif – quel rythme d'internationalisation et pour quels espaces géographiques ? – cet ouvrage collectif constituera néanmoins une référence pour l'étude des relations monétaires internationales. Les spécialistes de la discipline accordent une attention particulière à la Chine, et on comprend bien pourquoi : en décembre 2014, la monnaie chinoise est devenue la 5^e monnaie mondiale pour les paiements selon SWIFT, l'opérateur mondial de messagerie financière internationale, confirmant ainsi un rythme de progression extrêmement rapide au point que le RMB devrait rattraper le yen en 2015.

■ Adrien Faudot est doctorant en sciences économiques au Centre de Recherche en Économie de Grenoble (CREG), Université de Grenoble-Alpes (adrien.faudot@upmf-grenoble.fr).



**Han Dongfang (avec la collaboration de Michaël Sztanke),
Mon combat pour les ouvriers
chinois, Paris, Michel Lafon, 2014,
290 p.**

CHLOÉ FROISSART

Publié en 2014 à l'occasion des vingt ans du *China Labour Bulletin* (CLB), ce livre repose sur des entretiens menés par le journaliste français Michaël Sztanke avec Han Dongfang, célèbre activiste chinois de la cause ouvrière et fondateur de l'organisation située à Hong Kong. Se présentant comme un récit à la première personne organisé de manière à la fois chronologique et thématique, l'ouvrage se divise en deux parties : l'itinéraire personnel de Han Dongfang (les cinq premiers chapitres) et l'action militante de CLB (les six suivants).

La première partie retrace la formation d'une conscience politique depuis l'adolescence, moment où Han rentre dans l'armée avant d'être employé comme ouvrier des chemins de fer, en passant par sa participation au mouvement démocratique de 1989 à Pékin et la création du premier syndicat chinois autonome dont il est nommé porte-parole, l'emprisonnement pendant 22 mois et la maladie, le séjour aux États-Unis et l'impossibilité de rentrer en Chine. Elle met l'accent sur les figures et les événements clés qui ont informé cette conscience : sa mère, d'origine paysanne, qui sacrifie son couple pour permettre à ses enfants de recevoir une éducation urbaine à Pékin, et lui transmet le souci de l'autre ; la manifestation étudiante de janvier 1987 en soutien à Hu Yaobang et à sa politique de réformes et d'ouverture, réprimée avec des matraques par la police, et bien sûr le tournant de 1989, qui signe l'entrée en politique.

Han Dongfang aurait pu avoir un tout autre destin : être un travailleur migrant qui demande de l'aide à l'étranger s'il était resté à la campagne avec son père, ou encore poursuivre un parcours d'élite en Chine populaire lorsque, grand admirateur de Lei Feng, il est promu chef adjoint de son régiment et demande à entrer au Parti communiste : « Je me comportais en vrai soldat au service du peuple » souligne-t-il (p. 21). Mais son esprit frondeur en décide autrement. Sa méfiance à l'égard de la hiérarchie, sa conscience des abus de pouvoir au sein de l'armée et, pour ainsi dire, son désir de « vivre dans la vérité »⁽¹⁾ le convainquent finalement que le Parti a besoin de réformes : il se promet de « devenir un acteur de ce changement » (p. 23). Les étudiants, qui organisent au péril de leur vie son évacuation de la place Tiananmen au moment de la répression, scellent ce destin en lui donnant pour mission de devenir le Lech Walesa de la Chine. C'est toujours cet esprit d'indépendance qui se manifeste lorsque, en proie aux violences et aux humiliations carcérales et atteint d'une grave tuberculose, il refuse obstinément d'admettre son « crime », ou encore lorsque, séjournant aux États-Unis pour l'ablation d'un poumon, il se convertit au christianisme tout en se promettant de ne jamais appartenir à aucune église : la foi ne peut selon lui que relever du domaine privé et intime. C'est aussi aux États-Unis que s'affirme l'idée qu'il ne veut pas rejoindre la dissidence en exil mais rentrer dans son pays pour œuvrer au changement de l'intérieur. Refoulé par deux fois à la frontière chinoise qu'il tente de franchir depuis Hong Kong, Han est déchu de sa nationalité et se retrouve apatride jusqu'à ce que les autorités hongkongaises lui octroient un passeport en 1997.

La deuxième partie du livre s'ouvre sur la décision – ou plutôt l'acceptation douloureuse – de rester à Hong Kong et de se servir de ce territoire comme base pour continuer le combat en faveur des ouvriers chinois grâce à la fondation du CLB. Han parvient peu à peu à franchir symboliquement la frontière grâce à deux émissions de radio : CLB qu'il anime trois fois par semaine depuis 1997 sur Radio Free Asia et Radio Express News, au cours desquelles il s'entretient avec des ouvriers chinois, récolte et vérifie les informations pour dire la vérité sur les événements sociaux en Chine. La frontière, Han Dongfang la franchit également grâce à ses collaborateurs à CLB et aux partenaires – avocats, ONG – de l'organisation en Chine, qui « sont [ses] yeux et [ses] oreilles » et l'aident à réaliser son objectif : « mettre sur pied un réseau d'ouvriers solidaires » (p. 16) et favoriser l'émergence de leaders ouvriers.

Cette deuxième partie est ensuite consacrée à l'action militante, à la réflexion sur cette action et à la recherche de stratégies pour non seulement aider les ouvriers à défendre leurs droits mais aussi promouvoir des chan-

1. Nous empruntons cette expression à Vaclav Havel qui l'explicite dans son essai « La politique et la conscience » (1984), in *Essais politiques*, Paris, Le Seuil, 1991.